

MAIRIE DE LANDUDEC

Affiché le : 29/03/2010

Retiré de l'affichage le :

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 MARS 2010 RELEVÉ DES DÉCISIONS

Présents : tous les Conseillers à l'exception de M. HUIBAN Dominique et Melle DUTHEIL Pascale.

Secrétaire de séance : M. GOURLAOUEN Jean Michel

☉ BUDGET PRIMITIF 2010 :

Le budget primitif 2010 a été approuvé à l'unanimité par les Conseillers Municipaux :

- budget principal :

- section de fonctionnement :

- dépenses	:	935.474,00 €
- recettes	:	963.823,57 €
-excédent de clôture	:	28.349,57 €

- section d'investissement :

- dépenses :		
▪ reports	:	205.708,00 €
▪ proposé	:	255.649,00 €
Total des dépenses	:	461.357,00 €
- recettes :		
▪ reports	:	172.320,00 €
▪ proposé	:	289.037,00 €
Total des recettes	:	461.357,00 €

Les programmes de la section d'investissement sont les suivants (reports et crédits nouveaux) :

- acquisition matériel mobilier	:	20.701 €
- voirie	:	128.538 €
- grosses réparations bâtiments communaux:		12.621 €
- aire de loisirs	:	440 €
- enfouissement des réseaux électriques	:	5.032 €
- acquisitions immeubles	:	46.033 €
- aménagements urbains		39.343 €

- budgets annexes :

- lotissement Menez Queldren :

- section de fonctionnement :

- dépenses	:	45.993,09 €
- recettes	:	45.993,09 €

- lotissement Roz Ar Lann :

- section de fonctionnement :

- dépenses	:	698.000,00 €
- recettes	:	698.000,00 €

☛ **TAUX D'IMPOSITION 2010 :**

Majoration de 3% des taux d'imposition pour 2009, soit :

Taxe d'habitation.....	12,60 %
Taxe foncière bâti.....	14,64 %
Taxe foncière non bâti	40,30 %

☛ **VOTE DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES :**

16.640 € ont été allouées aux associations locales et 12.952 € aux associations extérieures (dont 11.782 € à l'ULAMIR du Goyen) et 500 € pour HAÏTI suite à la catastrophe.

☛ **PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PRIMAIRE VICTOIRE DE SAINT LUC :**

Le Conseil a décidé de porter son forfait scolaire à 730 € par élève, soit pour 130 élèves : 94.900 €.

☛ **TRAVAUX DE VOIRIE :**

Le Conseil a décidé d'inscrire les travaux suivants au programme 2010 :

- réaménagement de la rue des Ecoles
- aménagement d'une route pour la future Maison de retraite
- organisation du stationnement sur la rue André Foy
- réseau d'eaux pluviales à la cité de Kermaria
- le revêtement de différents chemins ruraux et rues : VC n°4 de Kerhat à Kerivin, VC n°12 de Kerivin à Kernilis, VC n°13 entre Keravel et la limite de Pouldreuzic, VC n°7 au niveau de Kergréis et Kervélaouet, VC n°13 route du Guilguiffin, la partie en mauvais état entre Ty Varlen et la RD de Pouldreuzic devra attendre 2011 en raison du passage d'un réseau d'assainissement pour le camping

☛ **TRAVAUX DE BATIMENTS :**

- salle polyvalente : réfection de l'armoire électrique de la salle polyvalente, et les portes de placards de la salle de réunions
- stade de Kermaria : les volets roulants sur le club house
- presbytère : réparation d'une gouttière et toiture
- sanitaires église : à raccorder à l'assainissement collectif
- église : restauration du retable gauche et des statues à étudier

☛ **MAISON MEDICALE :**

Un permis de construire modificatif va être déposé par M. GADONNA pour l'aménagement d'une Maison médicale au rez-de-chaussée du bâtiment ex-collège.

☛ **URBANISME :**

- Aménagement de lots constructibles (3 lots) à la résidence de Ty Varlen sur un terrain communal de 5.785 m².
- Recherche de nouveaux terrains à lotir.